



# La typologie INOSYS en Auvergne

## Edito

Une connaissance fine de l'agriculture dans toute sa diversité est essentielle aux décideurs pour la bonne conduite des politiques publiques et des stratégies locales. La qualité du conseil agricole est également tributaire de référentiels technico-économiques adaptés et actualisés. C'est pour répondre à ces deux enjeux majeurs que le projet INOSYS ("Innovations Systèmes") a vu le jour, porté par le réseau des Chambres d'Agriculture de France et mis en œuvre en Auvergne grâce à un partenariat exemplaire entre la Chambre Régionale d'Agriculture et la DRAAF.

Cette approche typologique des exploitations agricoles faite "à dire d'experts" en se basant notamment en Auvergne sur les "Réseaux d'Élevage" a permis de décrire l'agriculture à partir du fonctionnement systémique des exploitations.

La description chiffrée de près de 17 000 exploitations professionnelles, réalisée sur la base du dernier recensement agricole, a permis d'identifier 70 types reflétant la diversité des modes de conduite des différents ateliers de culture ou d'élevage.

Cette typologie constitue un support innovant pour mieux appréhender chaque exploitation dans sa complexité et sa diversité et l'aider, à travers un conseil adapté, à construire son évolution en alliant performance économique et agri-environnementale.

**Claudine LEBON**

Directrice de la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt d'Auvergne

**Gilbert GUIGNAND**

Président de la Chambre Régionale d'Agriculture d'Auvergne

## Une nouvelle lecture de la diversité des systèmes d'exploitation

**E**n 2010, sur les 23 700 exploitations agricoles que compte l'Auvergne, 16 700 ont été considérées comme professionnelles du fait de leur niveau d'activité et constituent l'échantillon de la typologie Inosys (*voir dernière page : prise en compte des petites exploitations*).

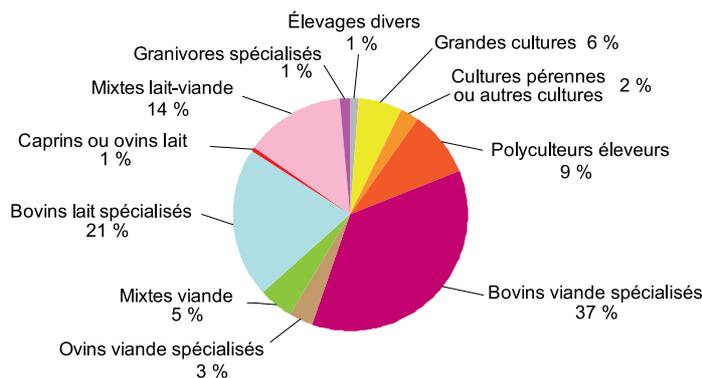
Les systèmes d'exploitation de la région sont largement spécialisés en élevage (82 % des exploitations observées, contre 36 % en France). C'est le cas pour la quasi-totalité des exploitations dans le Cantal (99 %) et pour une large majorité en Haute-Loire (87 %). L'Allier et le Puy-de-Dôme sont un peu plus diversifiés.

La région détient le titre de première prairie de France avec plus de 80 % de la SAU (surface agricole utile) dédiée à l'élevage. C'est donc sans surprise que près de 80 % des systèmes d'exploitation sont orientés vers l'élevage d'herbivores. Forts de 1,6 million de têtes, les bovins occupent en maîtres les prairies auvergnates.

Les systèmes spécialisés en bovins viande représentent 37 % des exploitations régionales observées. La spécialisation bovins lait arrive en deuxième position avec 21 % d'exploitations concernées. La mixité d'ateliers de production est également une composante importante de l'agriculture régionale, principalement la combinaison bovins lait et viande. Les agriculteurs associant un atelier végétal et une activité d'élevage sont plus présents dans l'Allier (18 %, le double du poids de l'Auvergne mais proche du niveau national).

Les exploitations à orientation végétale occupent dans la région une place plus conséquente dans le Puy-de-Dôme et l'Allier (18 % et 12 % respectivement), loin toutefois de la moyenne nationale (42 %).

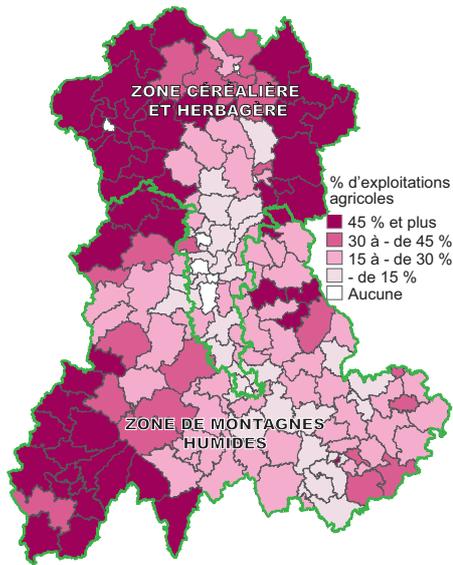
### Répartition des grands groupes selon la typologie INOSYS



Source : Agreste - Recensement agricole 2010 - Traitement Inosys

## Les systèmes spécialisés en bovins viande

### Part des exploitations spécialisées en bovins viande par canton (%) et localisation des deux principales zones d'élevage



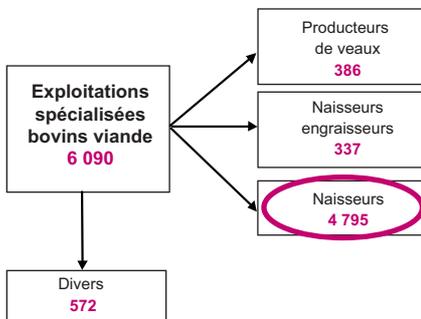
Sources : Agreste - Recensement agricole 2010 - Idele - Traitement Inosys

La spécialisation en viande bovine est très marquée dans la région. Elle concerne 6 090 exploitations, soit 37 % des exploitations régionales observées. C'est le département du Cantal qui détient le plus grand nombre d'élevages spécialisés de la région (35 %). Avec l'Allier, ils concentrent les deux tiers des élevages bovins viande. Le Puy-de-Dôme et la Haute-Loire possèdent le tiers restant de ces systèmes (respectivement 23 % et 11 %).

En Auvergne, l'exploitation moyenne spécialisée en bovins viande gère 87 ha de SAU avec 1,45 UTA (Unité de Travail Annuel) et détient 84 UGB (Unité Gros Bétail) avec un troupeau moyen de 54 vaches allaitantes. Ce troupeau est principalement composé de Charolaises (49 %), de Salers (23 %), d'Aubracs et de Limousines (10 % de chacune de ces races). Cependant, on constate des écarts importants entre systèmes et selon les zones.

Les élevages de type "naisseur" sont prépondérants en Auvergne avec 79 % des systèmes bovins viande spécialisés. A ce niveau, deux types d'élevage ont été identifiés suivant l'âge de vente des mâles. Sur les 4 800 exploitations concernées, 60 % vendent majoritairement des broutards et les autres des broutards repoussés ou des jeunes bovins. Les zones d'élevage constituent aussi un critère très structurant de la typologie régionale. Deux principales zones se distinguent par leurs différences en termes de conditions pédo-climatiques et de races (d'après les grandes régions d'élevage de l'Institut de l'Élevage) : au nord, les zones céréalières et herbagères qui s'étendent sur l'ensemble de l'Allier et sur les Limagnes et, au sud, les zones de montagnes humides élargies qui couvrent le reste de la région. L'autre critère discriminant pris en compte en région est le taux de finition des génisses. Au final, on obtient 8 types de systèmes parmi les exploitations orientées "naisseur".

### Arbre typologique des exploitations spécialisées en bovins viande

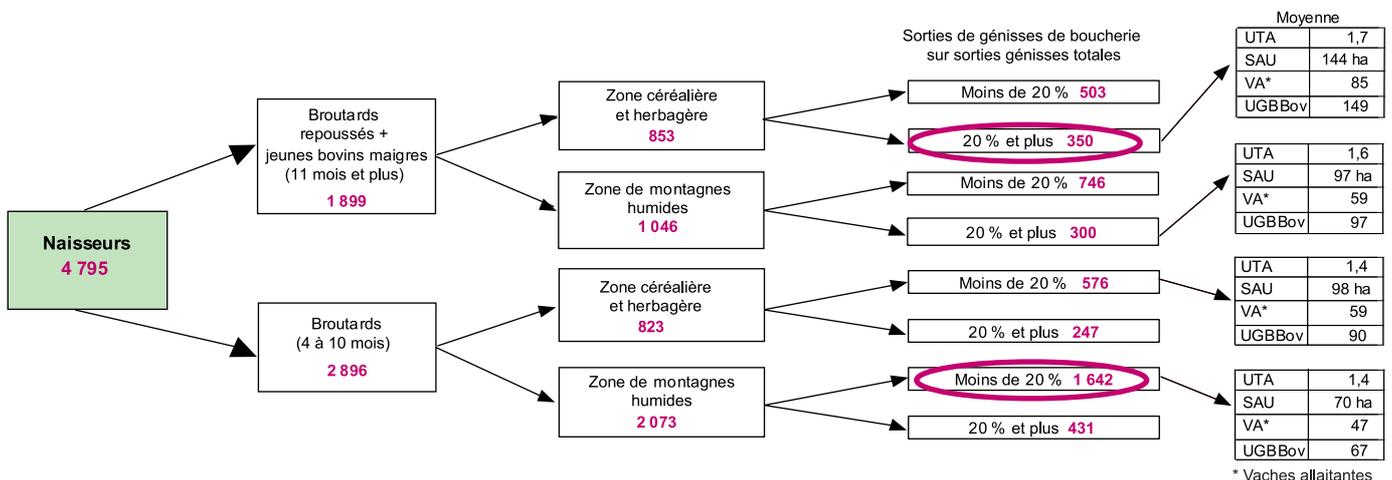


Source : Agreste - Recensement agricole 2010 - Traitement Inosys

Aux extrêmes, les systèmes faisant des broutards repoussés dans les zones céréalières et herbagères avec finition de génisses de boucherie sont peu nombreux (350). Ils sont composés d'exploitations de plus grande dimension que celles ayant des broutards dans les zones de montagnes humides avec peu de finition de génisses (1 642 exploitations).

Les premiers sont quasi exclusivement situés dans l'Allier, conduisant des troupeaux de vaches charolaises dans des exploitations ayant adopté à 42 % un statut de forme sociétaire. Le potentiel de production brute standard (PBS) de ces exploitations s'élève à 89 600 €, soit plus du double de celles élevant des broutards en montagne (40 300 €). Ces dernières, pour les deux tiers installées dans le Cantal et pour 28 % dans le Puy-de-Dôme, ont des troupeaux de Salers (51 % du cheptel), de Charolaises (16 %), d'Aubracs (13 %) et de Limousines (11 %). Ces systèmes sont deux fois moins grands que pour les "repoussés", avec moins d'UGB bovins (67 contre 149), moins de SAU (70 ha contre 144 ha) et moins de vaches (47 contre 85).

### Arbre typologique des exploitations spécialisées en "naisseur"



Source : Agreste - Recensement agricole 2010 - Traitement Inosys

## Les systèmes spécialisés en bovins lait

La production de lait fait partie des critères très structurants de la typologie Inosys, ce qui permet d'identifier 3 482 élevages spécialisés en bovins lait, soit 21 % des exploitations observées dans la région. Les élevages pratiquant la transformation fromagère à la ferme sont dits "fromagers". Ils se distinguent de ceux qui livrent en laiterie : "les laitiers".

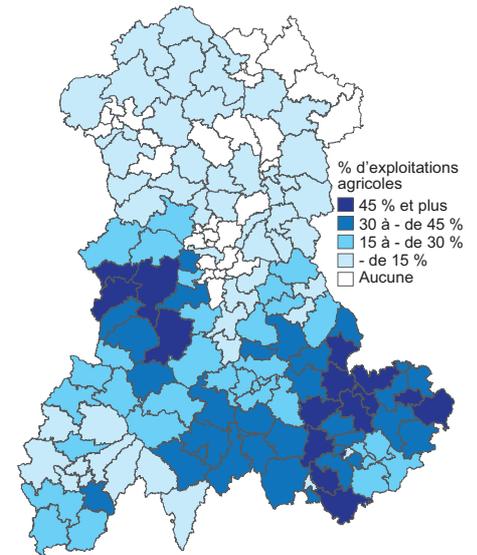
Les "laitiers" sont de loin les plus nombreux (3 215 exploitations). C'est le département de la Haute-Loire qui détient le plus grand nombre d'élevages laitiers de la région (41 %) suivi du Cantal et du Puy-de-Dôme, avec respectivement 31 % et 26 %. La culture ou non de maïs permet de distinguer deux populations très différentes d'élevages laitiers. La plus importante regroupant 2 103 exploitations, soit près des deux tiers de ces élevages, ne cultive pas de maïs. Le type de logement et le mode de récolte de l'herbe sont déterminants dans le fonctionnement de ces systèmes herbagers. En Auvergne, seulement 37 % des élevages herbagers conduisent la majorité de leurs vaches laitières en stabulation libre. L'influence du logement prend tout son sens dans la comparaison des 668 exploitations en étable entravée et récoltant l'herbe en enrubannage qui affichent un quota moyen de 139 000 litres avec les 254 exploitations, toujours avec de l'herbe en enrubannage mais en stabulation libre, qui atteignent un quota moyen de 217 600 litres. Le mode de récolte de l'herbe a également son importance. Les 460 exploitations qui sont aussi en système herbager, en stabulation libre mais avec ensilage, présentent un quota moyen de 267 000 litres.

Dans les 1 112 exploitations laitières avec maïs, c'est la part de surface en maïs dans la SFP (Surface Fourragère Principale) qui est discriminante. Une grosse majorité (58 %) des exploitations de ce groupe ont entre 5 et 15 % de maïs dans la SFP.

## Les fromagers

Dans ces systèmes spécialisés en bovins lait, 267 élevages transforment leur lait en fromage et sont donc classés "fromagers". Ils se trouvent majoritairement en zone AOP (58 % dans le Puy-de-Dôme, 27 % dans le Cantal) et un peu en Haute-Loire (13 %). Ce sont de grandes exploitations laitières de 88 ha de SAU en moyenne, installées en société dans les deux tiers des cas, avec en moyenne 2,7 UTA et qui détiennent d'importants quotas laitiers (283 000 litres en moyenne). Cette famille ne constitue qu'une partie des exploitations qui transforment le lait de vache en fromage. En effet, il faut y ajouter 130 exploitations classées chez les mixtes puisqu'elles ont un autre élevage à côté du troupeau de vaches laitières, principalement des vaches allaitantes et 35 exploitations classées chez les polyculteurs éleveurs lait.

Part des exploitations spécialisées en bovins lait par canton (%)



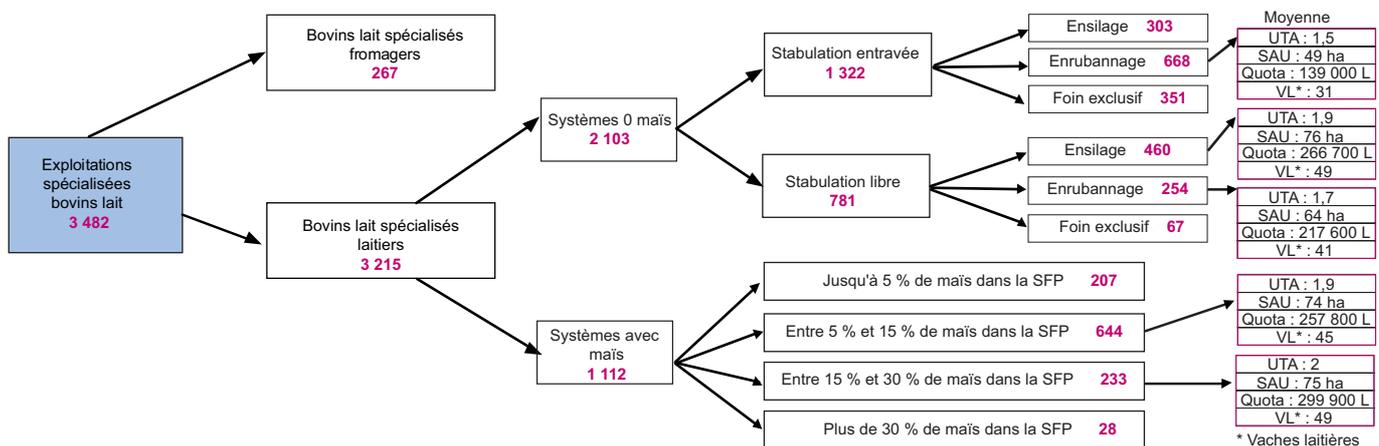
Source : Agreste - Recensement agricole 2010 - Traitement Inosys

Répartition des 3 482 exploitations spécialisées en bovins lait selon le type de bâtiment

	Systèmes en stabulation entravée	Systèmes en stabulation libre
Nombre d'exploitations spécialisées en bovins lait	1 685 (48 %)	1 797 (52 %)
Quota total des exploitations	258 ML (36 %)	457 ML (64 %)
Quota moyen des exploitations	153 000 L/EA	254 000 L/EA

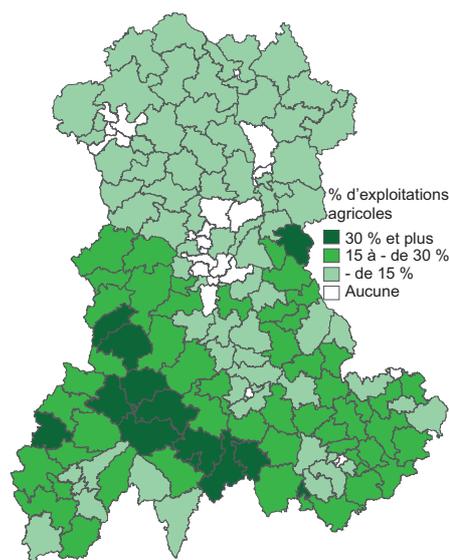
Source : Agreste - Recensement agricole 2010 - Traitement Inosys

## Arbre typologique des exploitations spécialisées en bovins lait



Source : Agreste - Recensement agricole 2010 - Traitement Inosys

## Part des exploitations en élevages mixtes par canton (%)



Source : Agreste - Recensement agricole 2010 - Traitement Inosys

## Les systèmes d'élevages mixtes

Sur 2 331 élevages mixtes avec lait de la région, les trois quarts résultent de la combinaison d'un atelier de bovins lait et de bovins viande. Ces 1 765 exploitations en bovins mixtes se divisent en trois types, de taille quasiment égale.

- Le tiers le plus important concerne les 599 élevages avec un troupeau de vaches laitières dominant. Ces exploitations sont à peu près réparties entre le Cantal, le Puy-de-Dôme et la Haute-Loire. Leurs troupeaux comptent en moyenne 41 vaches laitières avec 225 000 litres de quota moyen et 13 vaches nourrices. Ils sont composés essentiellement de Montbéliardes (42 %) et de Prim'Holsteins (30 %).

- Les 576 exploitations avec un troupeau de vaches nourrices dominant se situent principalement dans le Cantal (71 %) et un peu dans le Puy-de-Dôme (19 %). On trouve dans ces élevages de nombreuses Salers (40 %) mais aussi des Montbéliardes, des Prim'Holsteins et des Charolaises. Le troupeau moyen est composé de 50 vaches nourrices et de 22 vaches laitières, ce qui limite le quota laitier à moins de 127 000 litres en moyenne.

- Quant aux 590 élevages avec un partage lait-viande plus équilibré, ils sont dans une situation intermédiaire aussi bien en termes de structure, de superficies et cheptel, avec un quota moyen de 190 000 litres. Ils sont implantés pour moitié dans le Cantal, dans le Puy-de-Dôme (31 %) et en Haute-Loire (15 %). Les Montbéliardes, Prim'Holsteins et Salers se partagent leurs étables.

### Principaux indicateurs moyens des systèmes d'élevages mixtes

	SAU (ha)	UTA	Formes sociétaires (%)	PBS (millier d'€)
<b>Élevages mixtes lait-viande : 2 331</b>				
BV + bl	104	2,07	50	85
bv + bl	96	2,1	49	90
BL + bv	84	2,04	44	90
Ovins lait ou caprins lait + ruminants viande	66	1,96	37	86
BL + OV (+ BV)	92	2,33	46	95
Lait + volaille ou lapins	88	2,62	62	201
Lait + porcs	83	2,69	79	217
<b>Élevages mixtes viande : 791</b>				
OV + bv	71	1,4	17	46
ov + bv	70	1,3	17	39
ov + BV	98	1,5	22	54
Ruminants viande + volaille ou lapins	94	1,75	47	163
Ruminants viande + porcs	99	1,96	53	178

Source : Agreste - Recensement agricole 2010 - Traitement Inosys

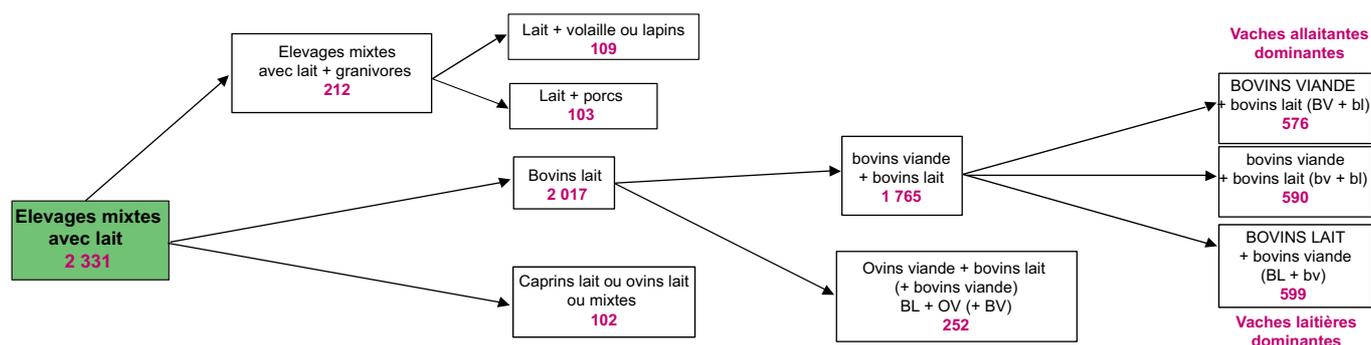
Des systèmes mixtes, moins nombreux mais importants par leur SAU et par leur potentiel de production, combinent l'élevage laitier principalement bovin avec soit des ovins viande (252 exploitations), soit des volailles (109) ou des porcs (103). Un dernier type de 102 exploitations est identifié avec des caprins ou des ovins lait associés principalement avec des vaches nourrices (une trentaine en moyenne) ou parfois quelques brebis nourrices. Plus des deux tiers de ces exploitations transforment et commercialisent leurs productions en circuits courts.

Tous ces types d'exploitations, en cumulant plusieurs élevages, ont en commun un besoin important de main-d'œuvre qui dépasse 2 UTA et jusqu'à 2,69 dans les systèmes mixtes lait-viande avec porcins. Ils disposent de superficies agricoles plus grandes que la moyenne régionale et sont gérés le plus souvent en société.

Les élevages mixtes ruminants viande sont trois fois moins nombreux que les mixtes lait (791 au total). En Auvergne, 408 de ces exploitations élèvent des troupeaux de bovins et d'ovins viande. Dans les systèmes bovins dominants, les exploitations sont plus grandes que chez les ovins dominants. Les premiers sont majoritairement installés dans l'Allier, les seconds sont plus présents en Haute-Loire. Ces exploitations, quelle que soit la dominance, sont rarement gérées sous forme sociétaire.

Dans les 383 systèmes ruminants viande avec granivores, les combinaisons avec volaille sont deux fois plus nombreuses que celles avec porcs. L'Allier est le département qui abrite le plus grand nombre de ces exploitations. Dès qu'il y a un élevage de granivores, les formes sociétaires sont nettement plus répandues, voire majoritaires en porcs.

### Arbre typologique des exploitations mixtes lait



Source : Agreste - Recensement agricole 2010 - Traitement Inosys

## Les systèmes spécialisés en productions végétales

Les systèmes spécialisés en productions végétales sont au nombre de 1 438 dans la région et représentent à peine 9 % des exploitations observées contre 42 % en France. La majorité (72 %) est orientée vers des systèmes de grandes cultures, le quart restant vers des cultures pérennes ou autres cultures.

Les 1 031 exploitations développant des grandes cultures sont soit spécialisées en COP (céréales, oléagineux et protéagineux) dans 46 % des cas, soit elles associent aux COP des cultures "spécialisées" (40 %), principalement des betteraves, du maïs semence et du tabac. Les quelques autres systèmes (144) sont plus singuliers. Ils conservent dans leur SAU 20 % ou plus de surfaces en herbe.

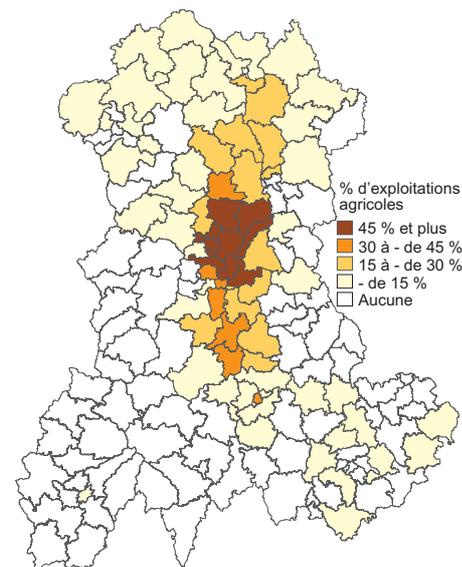
Les 414 exploitations combinant des COP et des cultures "spécialisées" sont principalement implantées dans le Puy-de-Dôme et un peu dans l'Allier. Près des trois quarts de ces exploitations (72 %) irriguent leurs cultures\*. Les exploitations qui pratiquent l'irrigation ont une PBS plus élevée (98 800 € en moyenne) que celles sans irrigation (81 400 €) et disposent de surfaces plus grandes (91 ha contre 81 ha).

Les 473 exploitations spécialisées en COP se situent pour une grosse moitié dans l'Allier, les autres sont dans le Puy-de-Dôme et quelques-unes en Haute-Loire. Un petit quart d'entre elles irriguent leurs cultures. Ce sont de très grandes structures (130 ha en moyenne). Ramenée à l'unité de travail annuel (UTA) la productivité de ces exploitations est la plus élevée de cette famille. Les exploitations spécialisées en COP n'irriguant pas leur surface ont ensuite été scindées en deux groupes : les systèmes orientés en grandes cultures d'hiver (SAU moyenne de 99 ha) et ceux intégrant des surfaces en maïs grain ou en tournesol supérieures à 10 % de la SAU (SAU moyenne de 87 ha).

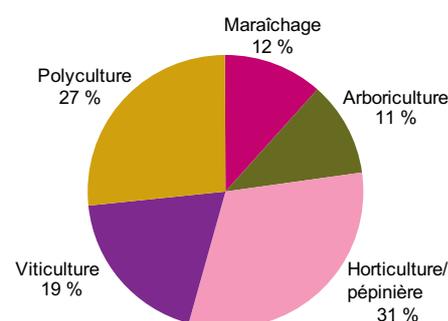
Les 407 systèmes en cultures pérennes ou autres cultures sont de petites unités réparties sur le territoire régional, plus répandues cependant dans le Puy-de-Dôme et l'Allier. Ils regroupent des exploitations de viticulture, d'horticulture et de pépinières, de maraîchage, d'arboriculture et de polycultures. Ces activités nécessitent, en règle générale, beaucoup de main-d'œuvre, de 1,51 UTA pour l'arboriculture, la moins consommatrice en temps, 3,04 pour le maraîchage et jusqu'à 5,08 pour l'horticulture.

\* Surface moyenne irriguée sur 3 ans supérieure ou égale à 10 % de la SAU

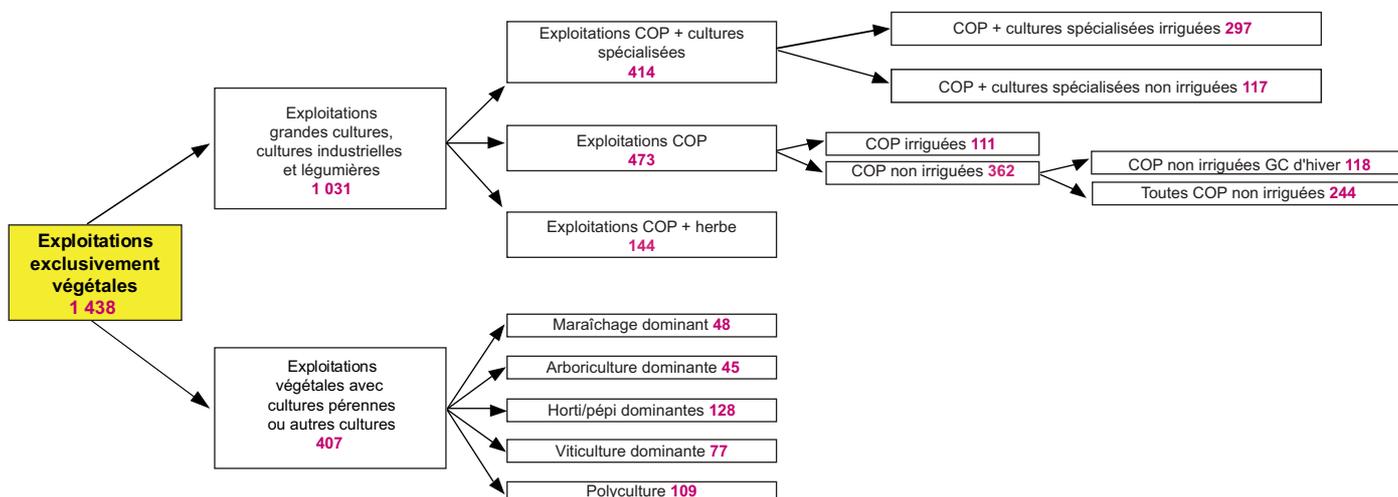
### Part des exploitations spécialisées en productions végétales par canton (%)



### Répartition des exploitations en cultures pérennes ou autres cultures par type



### Arbre typologique des exploitations exclusivement végétales



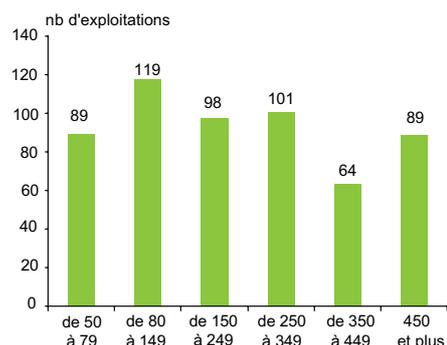
Source : Agreste - Recensement agricole 2010 - Traitement Inosys

## Principaux indicateurs moyens par système de polycultures-élevages

	Nbre	UTA	SAU (ha)	Gdes cultu-res (ha)	PBS (mil-lier d'€)
<b>Polycultures avec</b>					
Dominance lait	255	2,00	82	33	101
Mixtes lait-viande	159	2,34	145	58	190
Bovins viande	757	1,81	161	70	119
Ovins viande	94	1,59	108	52	85
Ruminants viande + volaille ou lapins	52	2,12	136	56	212
Ruminants viande + porcs	33	2,44	180	76	282
Volaille ou lapins	112	1,74	61	54	233
Porcs	43	2,15	56	48	259

Source : Agreste - Recensement agricole 2010 - Traitement Inosys

## Répartition des exploitations ovins viande spécialisées par classe de brebis mères nourrices



Source : Agreste - Recensement agricole 2010 - Traitement Inosys

## Principaux indicateurs des systèmes spécialisés en granivores

	Volaille	Porcins	Lapins
<b>Nombre</b>	144	49	29
UTA (moyenne)	1,52	1,8	1,27
PBS moyenne en €	178 428	245 371	88 126
% d'exploitations en société	23	55	10
% de moyennes et grandes exploitations	92	94	83
<b>% d'exploitations par département</b>			
Allier	47	24	17
Cantal	8	29	28
Haute-Loire	16	29	34
Puy-de-Dôme	29	18	21

Source : Agreste - Recensement agricole 2010 - Traitement Inosys

## Les systèmes de polycultures - élevages

En Auvergne, 1 500 exploitations combinent un atelier végétal avec un ou plusieurs élevages de ruminants ou de granivores.

La moitié de ces systèmes **associe aux cultures un atelier de bovins viande**. Ils détiennent des troupeaux de vaches nourrices plus grands que dans les élevages spécialisés (62 têtes). Les deux tiers de ces systèmes sont dans l'Allier et un quart dans le Puy-de-Dôme.

La combinaison **atelier végétal et élevage laitier** est encore importante en nombre (17 %) mais sur des surfaces moitié moins grandes. La taille de leurs troupeaux est proche des spécialisées en bovins lait (39 vaches laitières). Ces exploitations sont très présentes en Haute-Loire (64 %), dans le Puy-de-Dôme (19 %) et l'Allier (13 %).

Les systèmes avec de la **polyculture et un élevage mixte lait et viande** sont à peu près répartis entre la Haute-Loire, le Puy-de-Dôme et l'Allier. Ils disposent de surfaces plus grandes que les laitiers et comptent le plus grand nombre d'UGB (48 vaches laitières et 31 vaches nourrices).

La plus importante productivité des systèmes polycultures-élevages est observée dans **les exploitations avec volailles** (133 900 € de PBS par UTA). Ces structures possèdent de très importants poulaillers pour la région aussi bien en poules pondeuses (2 000 têtes) qu'en poulets de chair (13 500). Elles se situent majoritairement dans le Puy-de-Dôme (58 %) et dans l'Allier (31 %).

Dans la combinaison **cultures et élevage ovins viande**, le troupeau moyen de brebis mères est de 197 têtes. On trouve ces exploitations dans l'Allier (51 %), dans le Puy-de-Dôme (27 %) et en Haute-Loire (22 %).

## Les systèmes spécialisés en ovins viande

Sur les 1 600 exploitations élevant 50 brebis mères nourrices ou plus, seul un gros tiers (560) est spécialisé en ovins viande. Ce système compte beaucoup d'unités de petite dimension économique (41 %), gérées à 90 % sous statut individuel avec une part importante de pluriactifs (29 % contre 18 % en moyenne des exploitations régionales).

L'exploitation moyenne spécialisée ovins viande dispose de 54 ha de SAU pour 1,3 UTA et détient un troupeau de 266 brebis mères nourrices. Une majorité (57 %) est située en zone de montagnes humides, en Haute-Loire pour moitié et dans le Puy-de-Dôme (35 %). Les autres exploitations ovines sont surtout en zone herbagère, quasi exclusivement dans l'Allier. En règle générale, environ un tiers des élevages ovins viande développe une production sous signe de qualité.

## Les systèmes spécialisés en granivores

Seulement 222 exploitations sont spécialisées en élevage de granivores. **Près des deux tiers sont orientés en volaille**. Ces 144 ateliers sont davantage implantés dans l'Allier (47 %) et le Puy-de-Dôme (29 %) mais ils sont aussi bien présents en Haute-Loire (16 %). Ils sont majoritairement (92 %) de moyenne ou grande dimension économique mais restent le plus souvent sous statut individuel (77 %). Plus d'un quart n'a pas de SAU. Ces exploitations font pour les trois quarts des poulets de chair et sont très souvent engagées dans une démarche de qualité (47 %). Ce type d'exploitations spécialisées ne produit que 20 % des poulets de chair de la région, une grosse part (41 %) est réalisée dans des ateliers de complément des systèmes en bovins viande ou chez les polyculteurs (23 %). La concentration de la production dans les élevages spécialisés est plus effective pour les poules pondeuses (66 %).

### Une cinquantaine de systèmes granivores élève également des porcins.

La répartition est plus uniforme sur le territoire régional. Le Cantal et la Haute-Loire sont dominants (29 % des élevages chacun). Ils sont majoritairement (55 %) gérés sous forme sociétaire et sont nombreux à produire sous signe de qualité (61 %). Les trois quarts ont des ateliers engraisseurs, les autres sont naisseurs. Ces exploitations spécialisées n'élevaient que 20 % des porcs à l'engraissement et 36 % des truies reproductrices. Les autres porcins se trouvent dans les systèmes d'élevage viande principalement et lait.

## Les autres élevages

L'Auvergne compte plus de 220 exploitations avec des caprins lait ou des ovins lait. La moitié d'entre elles sont combinées avec un atelier viande et l'autre moitié est spécialisée dans la production laitière.

Ainsi, on dénombre **65 exploitations spécialisées en caprins lait**. Elles élèvent un troupeau de 73 chèvres sur de petites surfaces de 20 ha en moyenne. Elles ont à leur tête des chefs plus jeunes que l'ensemble des agriculteurs (44 ans en moyenne) qui, pour la plupart, pratiquent une activité de diversification, de transformation du lait essentiellement et vendent leur production via des circuits courts.

La Haute-Loire abrite l'essentiel des **16 exploitations spécialisées en ovins lait** de la région. Ce petit bassin, né au cours de la décennie 90, est porté par des laiteries produisant du fromage de brebis. Les chefs sont jeunes (40 ans en moyenne), plus souvent installés en société (44 %) que leurs collègues chevriers (20 %). Ils gèrent en moyenne des troupeaux de 280 brebis laitières sur des surfaces agricoles de 44 ha, principalement en herbe.

Enfin, **35 exploitations laitières** regroupent différentes espèces, en particulier des vaches et des chèvres laitières. Un tiers d'entre elles pratiquent la transformation fromagère.

En Auvergne, les **135 exploitations spécialisées équinés** sont assez bien réparties sur le territoire régional avec cependant une plus forte implantation dans l'Allier et le Puy-de-Dôme. Ces élevages nécessitent de la main-d'œuvre, au moins 2,19 UTA par exploitation. Ils élèvent majoritairement des chevaux ou des juments de selle ou de course (90 %) et plus rarement des races lourdes (19 %). De fait, 44 % pratiquent une activité de diversification, le plus souvent une activité de loisir.

Les **56 exploitations spécialisées en apiculture** se retrouvent principalement en Haute-Loire (45 %) et dans le Puy-de-Dôme (39 %). Elles détiennent en moyenne 326 ruches et produisent 6 200 kg de miel. La plupart (84 %) commercialisent leur production via des circuits courts.

## Les circuits courts

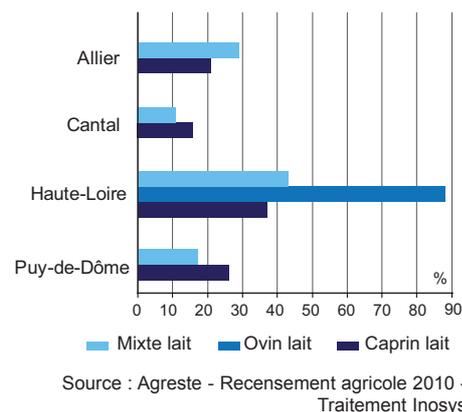
En Auvergne, une exploitation sur dix vend au moins une de ses productions via des circuits courts. Cette forme de commercialisation reflète les principales orientations de la région, les produits animaux, lait et viande en particulier. Cependant, pour chacun des systèmes la représentation d'exploitations impliquées varie selon les productions. Ainsi, les trois quarts des systèmes lait, avec caprins et ovins, commercialisent leurs productions via des circuits courts. Les fromagers adoptent aussi majoritairement ce mode de vente. D'autres agriculteurs ont des productions qui se prêtent particulièrement à la vente en circuits courts. C'est le cas des maraîchers (92 % d'entre eux), des arboriculteurs (62 %) et des apiculteurs (84 %) mais ils sont peu nombreux dans la région. Les granivores, en particulier les volailles, sont également des productions propices à la vente directe aux particuliers.

## Les productions sous signes de qualité

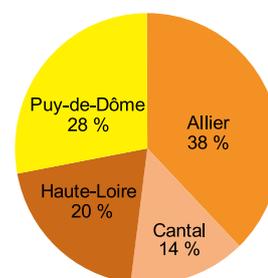
En moyenne dans la région, 43 % des exploitations sont engagées dans une démarche de qualité. Les systèmes sont plus ou moins concernés en fonction de leur spécialisation. Les exploitations en bovins lait, en particulier les fromagers, sont fortement impliquées notamment aux travers des AOP. Les systèmes mixtes lait-viande misent aussi très majoritairement sur la qualité (63 %), principalement sur le lait et les produits laitiers. La présence de granivores, volaille et porcs, est souvent corrélée à un engagement qualité dans les exploitations (pour plus de 70 % en mixtes viande ou en combinaison avec des polycultures).

La part des exploitations en agriculture biologique ne dépasse pas 4 %. On trouve du "bio" principalement dans les élevages ovins et caprins, les orientations granivores et les cultures maraîchères ou fruitières.

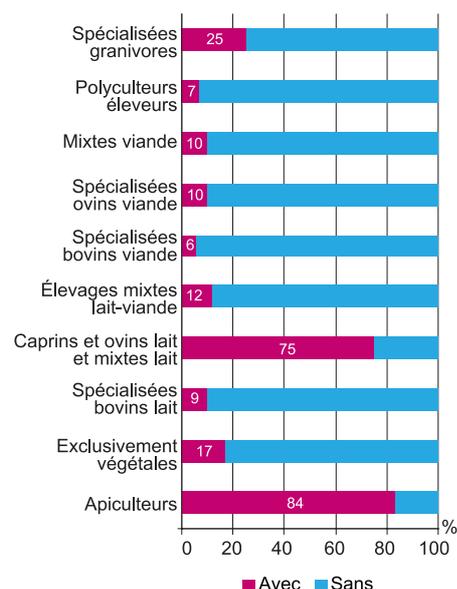
### Répartition des petits élevages lait caprins - ovins par département



### Répartition des exploitations équinés par département



### Part des exploitations commercialisant leurs productions en circuit court



## La prise en compte des petites exploitations

Les petites unités agricoles, avec un potentiel de production inférieur à 25 000 €, représentent 39 % des exploitations régionales recensées en 2010, une part qui est passée au-dessus de la moyenne nationale (36 %). Cependant, leur contribution à la production brute standard régionale est très faible (5 %). Le Cantal et l'Allier ont une part de petites structures moins importante que la moyenne régionale (31 % et 35 % respectivement). A l'inverse, la Haute-Loire et le Puy-de-Dôme sont largement au-dessus (44 % et 45 %). Plus des deux tiers des chefs de ces exploitations ont plus de 50 ans avec une majorité de sexagénaires. Plus d'un tiers (36 %) sont pluriactifs et on compte également beaucoup de retraités (28 %). Concernant les productions, ces petites exploitations sont plus particulièrement présentes en bovins viande, grandes cultures, ovins et autres herbivores.

La typologie INOSYS s'appuie non seulement sur les 14 454 moyennes et grandes exploitations auvergnates (totalisant 25 000 € de production brute standard ou plus), mais également sur certaines petites exploitations. Ces petites unités prises en compte cumulent trois conditions : elles ont au moins un atelier de production de taille significative, le chef d'exploitation n'est pas retraité et la main-d'œuvre participant aux travaux compte 0,5 UTA ou plus. Ce traitement permet d'intégrer 2 276 petites exploitations dans la typologie, principalement des élevages bovins ou ovins. Cette population de moyennes et grandes exploitations ainsi que ces 2 276 petites exploitations constituent les "exploitations professionnelles", échantillon étudié par la typologie INOSYS.



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale «développement agricole et rural»



Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural : l'Europe investit dans les zones rurales



recensement agricole 2010

**Agreste Auvergne**

Rédaction : Dominique Boilon (DRAAF) et Mathilde Bonestèbe (CRAA)  
Création : Chantal Collange  
Réalisation : Ginette Labussière et Théo Nicolas  
Impression : SSP Toulouse  
Chambre Régionale d'Agriculture d'Auvergne : [www.auvergne.chambagri.fr](http://www.auvergne.chambagri.fr)  
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt d'Auvergne : [www.draaf.auvergne.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.auvergne.agriculture.gouv.fr)

## La construction de la typologie

La typologie INOSYS a été construite en deux temps. Les types ont tout d'abord été définis à dire d'experts et en concertation avec les Instituts techniques. Puis ils ont été caractérisés à partir des données du recensement agricole 2010. C'est une typologie emboîtée dont les premiers niveaux relèvent d'une architecture nationale, commune à toutes les régions. Les critères de tri ont ensuite été affinés au niveau régional afin de tenir compte des spécificités locales.

La typologie INOSYS privilégie l'approche technique et systémique. L'envergure nationale du projet, piloté par l'APCA (Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture) a permis de définir quelques grands principes partagés par toutes les régions. Un système est constitué d'une combinaison d'ateliers, qui sont significatifs à partir d'un seuil minimal (en nombre d'animaux ou d'hectares). Les différents ateliers n'ont pas tous le même impact sur le système. On considère que l'élevage est très structurant pour l'exploitation et tout particulièrement l'élevage laitier, en raison du poids de la traite en termes de travail. Ces éléments déterminent les premières branches de la typologie. Les entretiens d'experts réalisés et des allers retours avec des groupes d'experts tels que les Réseaux d'Élevage ont ensuite permis d'identifier les critères discriminants à prendre en compte au niveau régional (décrits dans cette brochure).

En Auvergne, la typologie INOSYS a permis d'identifier 22 grandes classes que l'on peut retrouver et comparer au niveau national et près de 70 types régionaux. Ces groupes typologiques ont été décrits en termes d'effectif, de surface, de cheptel, de main-d'œuvre, de localisation, ...

Retrouvez ces fiches et l'ensemble des documents se rapportant à la typologie INOSYS d'Auvergne à l'adresse suivante : [www.myinosys.fr](http://www.myinosys.fr)

